

les **Échos**
de Choisel



■ page 4

hommages
R. Delorozoy
A. Jarry

■ page 13

un nouveau
site internet
pour Choisel

■ page 22

P. Terran
et les
anatidés

Agenda

samedi 29 août 2015

► **Cinéma plein air**
100 Ans Ingrid Bergman

samedi 12 septembre 2015

► **Fêtons la Rentrée**
Concours de pêche
Moules-frites

samedi 19 et dimanche 20
septembre 2015

► **Journées du patrimoine**
Rendez-vous des vieilles voitures
Chorale gospel dans l'église (le 19)
Chorale classique dans l'église (le 20)

mercredi 30 septembre 2015

► **Goûter des Aînés**

samedi 3 octobre 2015

► **Jeux Inter-hameaux**
de Choisel

vendredi 9 octobre 2015

► **Nouveaux arrivants**
Entrées en 6^e
Médailles du travail

mercredi 16 décembre 2015

► **Arbre de Noël de Choisel**

mercredi 20 janvier 2016

► **Repas des Aînés**

février 2016

► **Choisel visite Chantilly**

La photo de couverture a été réalisée par J-L. VIRLICHIE, gagnant du concours photo de la Saint-Jean.

Votre mairie



1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
tel : 01 30 52 42 15
fax : 01 30 47 16 56

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 17 h

Nouveau site internet :

www.choisel-commune.fr



Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique par mail à :

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #53 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur
Rédaction : Jean-Yves Caron et la commission Communication
Conception graphique : Carole Mizrahi | effet-immédiat.com
Photos : F. Julhes, JY. Caron, P. Terran, V. Manouvrier, JL. Virlichie,
C. Faunières, Ph. d'Acromel

Contact : ✉ echos@choisel.fr

Résultats des jeux de ce numéro :
Mots croisés : 1-sanglier, 2-renard, 3-marcassin, 4-écureuil,
5-bouvreuil, 6-hironde, 7-chevreuil, 8-faisan, 9-grenouille,
10-biche, 11-lièvre, 12-buse.
Rébus : Méridon

Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



sommaire

2 **Agenda**

3 **Édito**

4 **Informations municipales**

Hommages
État civil
Nouveaux arrivants
Conseils municipaux
Résultats des élections

10 **Entretien avec ...**
Frédéric JULHES

12 **Florent, l'Ami des Jardins**

Les taupes : pour ou contre

13 **Vie sociale**

Nouveau site communal
Conventions
Rétrospective
Manifestations à venir

20 **Informations locales**

22 **Passion**

Pierre Terran et les anatidés

27 **Jeux**

28 **Urgences**



La rentrée est déjà de retour, avec toutes ses nouveautés, et Choisel n'y échappe pas comme vous pourrez le voir dans ce 53^{ème} numéro des Echos.

Mais avant tout, nous voulions commencer par un **hommage**, celui de **tout un village** à deux personnes qui ont beaucoup donné pour lui et sont décédées en juin dernier, à quelques jours d'intervalle. Il s'agit de M. **Robert DELOROZOY** (décédé le 2 juin dernier) et de M. **Alfred JARRY** (décédé le 15 juin). Notre maire, **Alain Seigneur**, leur rend hommage pour commencer ce numéro.

La vie de la commune continue, et nous revenons aussi, dans ce numéro, sur les **décisions prises par le Conseil Municipal** lors des 3 derniers conseils (d'Avril à Juin).

Rentrée des classes oblige, la rubrique « Entretien avec... » est consacrée à l'**adjoint en charge de la Vie Sociale, Jeunesse, Culture et Sport**. Dans cet article, il vous dira tout sur les actions déjà réalisées et les principaux projets en cours dans le village pour **divertir, éduquer, créer du lien social et plus encore...**

C'est la rentrée aussi pour nos voisins du sous-sol, **les taupes**, qui souvent à cette occasion retrouvent un sol plus meuble et redoublent d'activité ! Florent vous dira comment **vous en débarrasser... ou pas** : il y a débat sur le sujet, une conseillère municipale n'est pas d'accord et le fait savoir !

Vous saurez tout aussi du **nouveau site internet de la mairie**, ainsi que des événements organisés par les associations de Choisel, le **Foyer Rural** et la **Maison d'Ingrid** (avec des rétrospectives et les programmes des nouveaux événements).

Notre rubrique « Passion » est consacrée à celle de Pierre Terran pour les **oiseaux** ; une passion qu'il vit au quotidien dans le quartier du Buisson et qui va vous enthousiasmer, nous en sommes certains.

N'oubliez pas non plus, si vous êtes parents d'élèves scolarisés à Chevreuse, de **vous inscrire** (il n'est pas trop tard) à l'**AAEC** (l'association gérée par des parents d'élèves de Choisel et qui permet de ramener vos enfants et de leur procurer une aide aux devoirs et des activités périscolaires à Choisel même).

Nous terminons ce numéro une fois encore avec **quelques jeux créés pour vous** sur le thème de notre région, parce que, même quand c'est la rentrée, il faut savoir se détendre !

Bonne rentrée à tous !

La commission Communication

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à echos@choisel.fr

Le mois de juin dernier a vu, à 13 jours d'intervalle, disparaître deux personnalités le 15 juin, dans sa 90^{ème} année. Alain SEIGNEUR, Maire de Choisel, leur rend

de la commune : Robert DELOROZOY, le 2 juin, à l'âge de 93 ans, et Alfred JARRY, hommage. Que leurs conjointes et leurs familles soient assurées de notre soutien.

Robert DELOROZOY

Ancien maire de Choisel

Après avoir été adjoint dès 1956, il succéda à Robert Frelon comme Maire de la commune en 1971. Il exerça cette fonction jusqu'en 2001, renonçant alors à un nouveau mandat.

Originaire de Choisel (son grand-père maternel, Alfred RAVARY, fut maire de 1904 à 1927 et son père Paul occupa également la fonction de premier magistrat de la commune de 1934 à son décès le 11 juin 1940), son attachement à ce territoire a été sans faille.

Il est à l'origine de la construction de la nouvelle mairie, inaugurée en 1977. Il a également permis le développement de la vie associative dans l'ancienne Mairie-École que vous connaissez maintenant sous l'appellation d'Espace Ingrid Bergman.

Ce bâtiment accueillit d'abord une bibliothèque puis l'atelier de poterie et enfin, sous son égide, la création du Foyer Rural en janvier 1996.

Il a su préserver notre environnement en limitant l'extension urbaine.

Il a également concouru à la sauvegarde du Château de Breteuil. En collaboration avec Henri-François de Breteuil, il œuvra pour éviter le projet de «luna-park» envisagé par des promoteurs avec hôtel, restaurant, espace de jeux... un «Disney Land» à la française en quelque sorte.

Il fut à l'origine, entre autres, de :

- ▶ La réalisation de l'éclairage public tel que vous le connaissez aujourd'hui
- ▶ L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications (Cf photo ci-dessous de la route de la Magnannerie en 1995)
- ▶ La dénomination de rue et leur numérotation
- ▶ La réalisation du réseau d'assainissement collectif relié à l'usine de traitement de Valenton qui dessert l'ensemble des hameaux et le Château de Breteuil
- ▶ L'organisation dès 2000 du tri sélectif, 10 ans avant son obligation légale
- ▶ L'extension du cimetière sur un terrain donné à la commune par son père
- ▶ La restauration de l'église : réfection des fresques à l'identique, installation de planchers chauffants, électrification des cloches et des horloges, ...

Son action politique ne se limita pas à Choisel. Il fut Député au Parlement Européen, Conseiller Régional d'Île de France, Membre du Conseil Economique et Social.

Il contribua activement à la mise en place de l'euro.

Il consacra sa vie professionnelle essentiellement au développement économique qu'il débuta dans le commerce familial d'alimentation situé à Bougival.

Il participa ensuite à l'essor de supermarchés en Île de France et,



Route de la Magnannerie en 1995, avant effacement des réseaux.

Alfred JARRY

Ancien conseiller municipal

entre autres, à l'ouverture de Parly II.

Reconnu par ses pairs, il présida la Chambre de Commerce d'Industrie de Versailles, puis celle d'Île de France et l'Assemblée Permanente Nationale de cette structure.

Dès la création du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, il met en place et anime la commission économique pour faciliter le développement commercial et artisanal de ce territoire.

N.B. : Pour ceux qui souhaiteraient mieux le connaître, nous tenons à votre disposition en mairie son livre « ENTREPRENDRE, AGIR, SERVIR, Une vie... » ■

La majorité d'entre nous le connaissait sous le pseudonyme de « Fredo ».

Il fut Conseiller Municipal de 1971 à 1995 où il siégea au côté de Robert Delorozoy.

Il arriva à Choisel, en 1949, comme ouvrier agricole à la ferme d'Herbouilliers.

C'est en allant acheter son tabac à « l'Auberge des Sapins », située sur la place du village, qu'il rencontra Yvette PÉPIN. Le bal du village leur permit de faire plus ample connaissance. Cette idylle se conclut par un mariage en octobre 1950.

Il poursuivit sa carrière professionnelle comme boucher, place du Marché au Blé à Chevreuse.



Il devint ensuite conducteur de car à la SAVAC durant six ans, puis chauffeur de maître à Orsay, et enfin à l'École Polytechnique jusqu'à l'âge de la retraite.

C'est en 1970 qu'il s'installa avec son épouse cour de la Maison Forte.

Il participa activement à la vie et à l'animation du village. Présent à chaque fête ou évènement, nous en garderons tous un bon souvenir et sa présence nous manquera. ■

État civil

NAISSANCES :

Lilou Jocelyne Martine BARTON NOUVELOT le 4 avril 2015
Louise, Clémentine BLANC HUONG le 17 juillet 2015

DÉCÈS :

Madame Gisèle Marcelle CHÂTEL veuve TELLIER le 26 avril 2015
Madame Martine Jeannette Suzanne FOURNIER le 30 avril 2015
Madame Jacqueline Madeleine Espérance BOTINEAU le 12 mai 2015
Monsieur Robert Eugène Alfred DELOROZOY le 2 juin 2015
Monsieur Alfred JARRY le 15 juin 2015
Monsieur Manuel LUIS le 9 juillet 2015
Monsieur Bernard de LAUBIER le 20 juillet 2015
Monsieur Marcel FARIGOULE le 04 août 2015

MARIAGES :

Madame Maud REINHART et
Monsieur Nicolas CHAMBAUD le 16 mai 2015
Madame Inmaculada ALBALADEJO MARTINEZ et
Monsieur Adrien LINETTE le 23 mai 2015

Bienvenue

AUX NOUVEAUX ARRIVANTS À CHOISEL :

Madame HILLIÈRE et Monsieur MONTANARI
Madame SEGUIS et Monsieur BATAILLE
Madame HUONG et Monsieur BLANC
Monsieur et Madame BIGNON (Nicolas)
Madame GIRARD et Monsieur ALBARET

Compte-rendu du Conseil municipal du 31/03/2015

Un conseil où il est essentiellement question de finances.

Vous pouvez en consulter le détail en mairie ou sur le site internet de la commune.

Les comptes

Le conseil débute par l'approbation du compte de gestion 2014 : il s'agit des dépenses et recettes de l'exercice précédent.

Puis le conseil approuve le compte administratif de la commune pour l'exercice 2014, conforme au compte de gestion :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	470 303,06 €	507 991,23 €
Investissement	47 797,99 €	139 584,57 €

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 37 688,17 € sur l'exercice en cours, auquel s'ajoutent 198 228,75 € des exercices antérieurs.

Il est décidé d'affecter cet excédent à la section fonctionnement du budget primitif 2015.

Fiscalité locale directe

Il est décidé de maintenir le taux d'imposition pour l'année 2015 à la valeur 2014. Ce qui donne l'estimation suivante : voir tableau ci-dessous.

A noter : La commune devra reverser à l'état 97 555 € au titre du fond de garantie individuelle de ressources.

Adoption du budget primitif

Le budget primitif 2015 est voté par chapitre et dans sa globalité. Il est équilibré en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement :
Dépenses 704 005 €
Recettes 704 005 €

Section d'investissement :
Dépenses 564 890 €
Recettes 564 890 €

Le Maire rappelle que toutes les dépenses prévisionnelles n'ont pas pour objet une obligation d'engagement.

Les économies et le suivi budgétaire réalisé par l'adjoint aux finances permettront en fin d'année 2015

de dégager l'autofinancement indispensable aux investissements.

Les économies réalisées une année participent au financement de l'année N+1.

Subventions municipales

Les subventions suivantes sont votées :

- Foyer Rural : 1 500 €
- AAEC : 3 900 €
- AAEC-TAP : 300 €
- Mission locale : 200 €
- Prévention routière : 100 €
- CCAS : 8 179 €

Demande de subventions au bénéfice de la Commune

Le conseil municipal sollicite du Conseil Général une subvention complémentaire au titre du programme triennal 2012-2013-2014 en matière de voirie correspondant à 12 222 € pour la réfection totale de chaussée après hiver.

Le conseil municipal sollicite l'Agence de l'Eau et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de

Chevreuse pour l'achat de matériel non polluant (débroussailleuse, souffleur électrique) et pour des plantations.

Le conseil municipal sollicite du Conseil Départemental une subvention au titre du dispositif d'aide à l'insertion des réseaux électriques et de télécommunication dans l'environnement. Le montant de 13 056 € représente 30 % des travaux prévus le long de la RD 906.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer

une demande de subvention exceptionnelle de 15 000 €, au titre de la dotation d'action parlementaire, en vue du projet d'aménagement paysager du parc de la mairie

Convention avec le Foyer Rural

Le conseil Municipal approuve la nouvelle convention entre la commune et l'association « le Foyer Rural de Choisel » régissant leur relation et la mise à disposition des locaux communaux.

Tarif des photocopies

Les tarifs suivants sont fixés pour les photocopies à usage privé lorsqu'elles dépassent 10 exemplaires :

- Noir et blanc : 0,05 € format A4
- Couleur : 0,20 € format A4.

Compte-rendu du Conseil municipal du 24/04/2015

Ce conseil est axé sur les questions d'urbanisme et sa version détaillée est consultable en mairie ou sur le site de la commune.

Urbanisme

En vue de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), un appel d'offre a été lancé le 20 janvier. Quatre entreprises ont adressé une proposition dans les délais impartis. Après réunion de la commission communale et concertation avec le CAUE78 et le PNR-HVC, c'est la société CITTANOVA qui a été retenue. L'étude sera axée sur la thématique « paysage ». 21 réunions sont prévues avec ce bureau d'études pour préparer le PLU dont deux ateliers participatifs et deux réunions publiques de concertation avec les Choiseiliens.

La délibération n° 2015/04/01 autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer avec la société CITANOVA le marché d'un montant de 45 354,08 € pour l'élaboration du PLU et 9 808,52 € pour l'option paysage.

La délibération n° 2015/04/02 sollicite le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse pour l'octroi d'une subvention au taux maximum, concernant l'étude approfondie du paysage.

La délibération 2015/04/03 décide que le conseil municipal sollicite une subvention auprès du conseil départemental des Yvelines au taux maximum, concernant l'élaboration du PLU.

La délibération n° 2015/04/04, dans le cadre du programme triennal voirie, sollicite des subventions auprès du conseil départemental

au taux maximum pour la réfection de la route du Bel Air, de la rue des Sources, de la rue de la Maison Forte, du chemin des Marronniers. Coût estimatif total : 182 043 €.

Questions diverses

Pour des raisons personnelles, la conseillère Chantal MONTUPET-L'HERMITTE présente sa démission.

Elle sera remplacée par Mme Evelyne ROQUES pour la commission d'appel d'offre, par M. Jean-Yves CARON pour le SIVU de Cernay la Ville.

Le dossier « haut débit » est toujours une priorité défendue par la commune. M. Frédéric JULHES présente l'état actuel de la situation et le plan de déploiement prévu par le Conseil Départemental (voir article à ce sujet dans le numéro 52 des Échos de Choisel).

	Taux de référence 2014	Taux votés pour 2015	Bases prévisionnelles	Produits estimés
Taxe d'habitation	11,85 %	11,85 %	1 737 000 €	205 835 €
Taxe sur le foncier bâti	8,40 %	8,40 %	1 080 000 €	90 720 €
Taxe sur le foncier non bâti	40,39 %	40,39 %	39 900 €	16 116 €
Cotisation foncière des entreprises	17,34 %	17,34 %	61 100 €	10 595 €
TOTAL				323 266 €

Compte-rendu du Conseil municipal du 19/06/2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, une minute de silence est consacrée à la mémoire de Messieurs Robert DELOROZOY, Maire de Choisel de 1971 à 2001, décédé le 2 juin et de Monsieur Alfred JARRY, conseiller municipal pendant de nombreuses années, décédé le 15 juin.

⌘ Ressources intercommunales et communales

Le conseil adopte à l'unanimité la répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) au titre de l'année 2015 et confirme la répartition décidée par la communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) un tiers pour les communes, deux tiers pour la CCHVC, soit :

Chevreuse	122 135 €
Choisel	10 738 €
Dampierre en Y.	21 153 €
Levis Saint Nom	28 695 €
Le Mesnil Saint Denis	109 541 €
Milon la Chapelle	non soumis
St Forget	8 956 €
St Lambert des Bois	non soumis
St Rémy lès Chevreuse	167 912 €
Senlisse	10 660 €
Total EPCI CCHVC	959 580 €

⌘ Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Cette modification a pour but d'ajouter une compétence facultative : « organisation et/ou aide aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire ».

Cette proposition adoptée à la majorité qualifiée (> 2/3 des voix) du conseil communautaire de la CCHVC doit recevoir l'approbation de la majorité des Conseils Municipaux de la Communauté de Communes, pour que la modification soit prononcée par arrêté préfectoral.

Le conseil municipal, après délibération, approuve cette proposition de modification à la majorité.

⌘ Signature d'une convention avec l'association «Accueil Loisirs Culture» (ALC)

Cette convention permettra par le biais de prestations d'animation socioculturelles, de soutenir les activités en faveur des enfants et des jeunes de la commune, et d'aider les associations.

Elle est approuvée à l'unanimité.

⌘ Tarif des frais d'écolage, école privée

Le conseil, après délibération, adopte le même tarif de frais d'écolage pour les écoles privées que pour les écoles publiques, sur la base du tarif fixé par l'Association des Maires de France relayé par celle des Maires des Yvelines.

⌘ Contribution 2015 à la cellule d'animation des contrats « Remar de amont »

L'appel à contribution pour 2015 étant de 260 € par maître d'ouvrage, le conseil municipal, après délibération, inscrit en dépense la contribution 2015 de la cellule d'animation pour un montant de 260 €.

⌘ Transports scolaires sur circuits spéciaux

Le conseil municipal, après délibération, décide de prendre en charge la totalité du remboursement de la carte du transport scolaire sur circuits spéciaux pour les enfants de Choisel utilisant le car pour se rendre aux écoles élémentaires de Chevreuse.

Il faudra pour ce faire présenter avant le 1^{er} décembre 2015 dernier délai :

- La photocopie du titre de transport ou du courrier de renouvellement
- Un relevé d'identité bancaire

Une dérogation pourra être accordée aux nouveaux arrivants.

⌘ Carte jeunes

Elle permet aux jeunes choiseliens de bénéficier auprès des clubs sportifs, des associations culturelles, des conservatoires, des bibliothèques et autres activités socioculturelles, à la condition d'être avoisinants, d'une réduction sur leur cotisation annuelle ou du remboursement aux parents ou responsables.

Le conseil à l'unanimité décide de reconduire cette disposition pour l'année scolaire 2015/2016.

⌘ Attribution d'une subvention à l'association "Accueil des enfants à Choisel"

Cette association organise un accueil périscolaire des enfants de Choisel avec activités ludiques et parascolaires, du cours élémentaire à la 5^{ème}, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de 16h30 à 19h30.

Le conseil Municipal, après délibération, attribue sur l'année scolaire 2015/2016, une subvention de 6 000 € à l'association « accueil des enfants à Choisel », qui devra fournir des justificatifs, un rapport d'activité, un compte de gestion et un bilan financier.

⌘ Attribution d'une subvention complémentaire à l'association "Accueil des enfants à Choisel"

Suite à la réforme des rythmes

scolaires, un accueil supplémentaire est prévu le jeudi de 13h30 à 16h30. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention prévisionnelle complémentaire de 300 € à l'association qui fournira un état des dépenses et recettes pour l'organisation de cette activité.

⌘ Projet d'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage aux Essarts le Roi

Le conseil Municipal après délibération, désapprouve le projet préfectoral d'implantation d'une aire de grand passage au lieu-dit des « étangs de Haute Bruyère » aux Essarts le Roi.

Ceci pour des raisons environnementales, de sécurité routière, de sécurité pour les occupants de l'aire et de salubrité.

Cette motion sera communiquée à messieurs le Préfet des Yvelines et le Sous-Préfet de Rambouillet.

⌘ Désignation d'un représentant du conseil au sein du conseil d'administration du CCAS de Choisel

Suite à la démission de Madame MONTUPET-L'HERMITTE, le conseil municipal après délibération, nomme, à l'unanimité, Monsieur Pierre CLOTEAUX membre du CCAS.■

Résultats des élections départementales - 22 & 29 mars 2015

CHOISEL	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
Inscrits	425	en % des inscrits :	425	en % des inscrits :
Abstentions	202	47,53	210	49,41
Votants	223	52,47	215	50,59
Blancs	2	0,47	9	2,12
Nuls	0	0,00	4	0,94
Exprimés :	221	52,00	202	47,53
		en % des exprimés :		en % des exprimés :
BC-UD (1)	118	53,39	144	71,29
BC-SOC (2)	40	18,10	58	28,71
BC-FN (3)	39	17,65		
BC-DVG (4)	17	7,69		
BC-DIV	7	3,17		

(1) Binôme candidats Union de la Droite :
Mme Alexandra ROSETTI,
M. Yves VANDEWALLE

(2) Binôme candidats Socialistes :
Mme Christine MERCIER,
M. Ismaïla WANE

(3) Binôme candidats Front National
(4) Binôme candidats Divers Gauche

France entière	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
Inscrits	42 693 843	en % des inscrits :	40 334 367	en % des inscrits :
Abstentions	21 274 751	49,83	20 175 169	50,02
Votants	21 419 092	50,17	20 159 198	49,98
Blancs	704 436	1,65	1 153 238	2,86
Nuls	342 731	0,80	524 384	1,30
Exprimés	20 371 925	47,72	18 481 576	45,82

Source :
Ministère français
de l'Intérieur
(www.interieur.
gouv.fr/elections)

Frédéric JULHES

Conseiller municipal de Choisel

1^{er} Adjoint

Vie Sociale / Jeunesse / Culture / Sport



Tout d'abord, afin de mieux vous connaître, pouvez-vous, en quelques lignes, vous présenter ?

Ingénieur de formation, je travaille dans un grand groupe industriel aéronautique européen à 20 km de Choisel ... et aussi parfois à Toulouse (c'est un indice), mais c'est plus rare. Marié, j'ai deux filles de 10 et 14 ans et nous nous sommes installés tous les 4 à Choisel (la Ferté) il y a un peu plus de 10 ans.

Depuis, nous sommes littéralement sous le charme de notre village...

Quelles ont été vos motivations pour accepter la charge d'adjoint à la vie sociale qui vous a été confiée et en quoi cela consiste-t-il ?

Trois motivations m'y ont amené.

Tout d'abord, rapprocher les gens. Le fait que le village n'ait pas d'école, pas de commerce et qu'il soit constitué de trois hameaux un peu éloignés les uns des autres rend les liens sociaux plus difficiles à établir... ça donne des idées et aussi l'envie de faire des choses.

Seconde motivation : les personnes avec lesquelles j'allais travailler (et travaille depuis) : nous sommes tous différents et complémentaires, c'est une force.

Et enfin les évolutions en cours vers l'intercommunalité et la défense des intérêts de notre village dans ce contexte : la mutualisation est nécessaire, nous devons la

promouvoir, mais il faut aussi pouvoir rester en contrôle localement sur certains points et préserver la beauté de notre vallée. C'est pourquoi je souhaitais également représenter Choisel à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Au quotidien, cette charge est plutôt prenante : elle consiste à gérer un budget dédié, à rechercher des subventions pour apporter le plus possible au village, à avoir des idées nouvelles (pour tous) et, souvent, à mettre la main à la pâte soi-même... mais jamais en étant seul.

Voilà quasiment un an et demi que vous êtes en fonction, quelles ont été vos principales actions ?

Concernant les jeunes et leur scolarité, nous avons dès notre élection géré la mise-en-place des TAP (Temps d'Activité Périscolaire), créés par le Gouvernement pour la rentrée 2014. C'était important pour moi d'aller vite mais aussi de réfléchir à l'ensemble des besoins périscolaires, à savoir : mettre en place des compléments de prestations (avec l'AAEC et des animateurs) pour les familles et leurs enfants, voter la prise en charge par la commune de ce qui nous semblait juste, adapter les transports... Nous y sommes parvenus, notamment grâce à l'aide précieuse de Florent Boissel, ainsi qu'à l'appui du Maire, du Conseil et, bien sûr, à la coopération avec l'AAEC.

L'autre chantier lancé très vite consistait à dynamiser le centre du village. L'idée était de créer des occasions pour les habitants de se retrouver, autour d'un thème, d'une activité, d'un verre, en plus de celles déjà en place grâce au Foyer rural... Concrètement, nous avons imaginé la création de services, d'éléments de loisirs et de sports et aussi pensé à créer un bar associatif dans les locaux de l'EIB (des bénévoles motivés ont, depuis, repris en main le projet dans une association, la « Maison d'Ingrid ») ; nous avons très vite fait des essais (retransmission de matches de foot, fête des voisins, repas des Choiséliens à Breteuil...) qui ont tous montré l'intérêt des Choiséliens pour ces actions.

Ce projet s'accompagne de l'aménagement du parc de la Mairie, j'y reviendrai.

Il fallait aussi communiquer ! Outre « Les Échos », que nous avons refondus, nous avons notamment conçu le memento de Choisel, et puis, plus récemment (en juin 2015), construit et mis en ligne le tout nouveau site internet de la commune (www.choisel-commune.fr). Je vous invite à le découvrir si ce n'est déjà fait.

Enfin, il y a le travail communautaire (à la CCHVC), avec notamment beaucoup d'actions sur le très haut débit (dans la commission ad hoc et aussi en direct au Conseil Départemental) pour faire avancer les dossiers (voir Échos 52) ; depuis

peu, j'aide également le Président de la CCHVC sur les aspects communication et collabore à une étude de mutualisation.

Comment vous coordonnez-vous avec les autres membres de l'équipe municipale ?

Vous avez raison, c'est important, parce que beaucoup d'entre nous ont d'autres charges en parallèle. On y arrive quand même ! Il y a les rendez-vous formels (Conseils municipaux, commissions, réunions CCHVC...) et aussi tous les points informels avec les responsables des associations, avec d'autres Conseillers, les mails et surtout l'aide extrêmement précieuse de nos secrétaires de mairie...

Le 1^{er} septembre c'est la rentrée scolaire, comment la voyez-vous ?

Bien ! Nous avons anticipé en préparant, avec l'AAEC, de nouvelles activités périscolaires (voir l'article) et signé en juin une nouvelle convention avec l'ALC pour la mise-à-disposition d'un animateur « emploi d'avenir » dédié à Choisel.

Les frais annexes à la scolarité appliqués par la commune de Chevreuse paraissent excessifs aux familles. Quelles aides pouvez-vous leur apporter ? A-t-on un espoir de les voir diminuer ?

C'est exact. Tout d'abord, nous avons demandé à Chevreuse une

transparence sur les coûts, il faut aller jusqu'au bout.

Par ailleurs, il n'est pas normal de laisser les familles supporter des coûts pareils. Nous avons voté une participation de la commune et mis en place des moyens propres (exemple : activités périscolaires), ce qui revient moins cher à la commune, tout en étant économique pour les familles et en créant du lien entre les parents, les enfants etc.

Enfin, nous étudions d'autres solutions, éventuellement avec d'autres communes.

« Créer des occasions pour les habitants de se retrouver... »

Quels sont vos projets pour les mois et les années à venir ? Comment pensez-vous les mettre en œuvre et les financer dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint ?

Beaucoup de projets, tout en restant dans le budget ! Pour n'en citer que quelques-uns qui seront réalisés dans les prochains mois :

► **L'aménagement du parc de la mairie** : nous prévoyons un aménagement très intégré à la beauté du site avec un petit nombre d'éléments, adaptés à

tous les âges : quelques agrès pour les sportifs, quelques jeux pour les tout petits, 2 terrains de pétanque et, à terme, un terrain multi-sports et des éléments de skate-park. Côté financement, la clé pour moi est d'avoir des subventions, et ça marche ; nous avons monté plusieurs dossiers et obtenu récemment deux aides sur ce projet : l'une du PNR et la seconde du Président du Sénat, M. Gérard Larcher. Une troisième subvention, de notre Députée, Mme Valérie Pécresse, est en bonne voie (avis favorable).

► **des activités à destination des adolescents** avec l'AAEC et l'ALC. Le financement est optimisé par l'emploi d'avenir, subventionné par l'Etat.

► **des activités à destination des aînés**, ainsi que quelques événements culturels et ludiques (cinéma plein air, jeux inter-hameaux, événements de musique live, sorties organisées...) sont également au programme.

Nous avons d'autres idées mais, dans notre équipe, nous voulons aussi de l'interaction avec les Choiséliens alors, ne soyez pas timides, contactez-nous ! ■

✉ frederic.julhes@choisel.fr



Les taupes

POUR

CONTRE

CONTRE

Par Florent

Qui, un matin, en constatant son arrivée, ne s'est pas réveillé avec une envie d'extermination ?

Ce petit animal si doux est la cause de dégâts considérables dans notre jardin, non seulement par ses taupinières inesthétiques, mais aussi en creusant sous les arbustes ou fleurs des galeries qui engendrent leur dépérissement. Pourtant, qui dit bute dit bonne terre, bonne aération, donc concentration de réserves d'alimentation (vers de terre).

La 1^{ère} solution face à cela, si vous êtes pacifique, c'est de ne rien faire et espérer que cet animal traverse votre jardin rapidement. Sinon, vous pouvez les décourager en exploitant leur sensibilité aux bruits et aux odeurs. Pour le bruit, installons des pétards, des piquets dans leurs galeries qui émettent des ultra-sons régulièrement, ou bien enterrons des petites bouteilles en verre verticalement jusqu'au goulot (le bruit provoqué par le moindre vent traversant les goulots ouverts sera désagréable pour leurs oreilles).

Une 3^{ème} solution est d'installer des plantes ayant des racines qui dégagent une odeur déplaisante pour les taupes, comme par exemple des jonquilles, ricins, quelques euphorbes, des oignons, de l'ail, de l'herbe à taupe. Vous voyez, il y a le choix.

Toutes ces solutions ont pour objectif de l'envoyer rapidement chez votre voisin !

Il y a aussi les grands moyens. Des méthodes efficaces comme le piégeage (des pièges en forme de clés avec un anneau qui, une fois touché par la taupe, va se libérer et permettre à la clé de se refermer sur celle-ci). Cependant, il faut savoir l'installer et prendre des précautions. Avoir des pièges rouillés (pour enlever les odeurs), des gants, un tuteur, une truelle sinon votre travail sera inefficace.

Lors de votre arrivée sur les terrains, supprimez les butes et attendez le lendemain.

Lorsque les butes réapparaissent, prenez une des plus récentes afin que la taupe ne se méfie pas ; les gants enfilés, prenez le tuteur et

trouvez, en l'enfonçant dans le sol, la galerie appelée «galerie d'alimentation» qui se trouve à 20 cm de profondeur. Ensuite, enlevez la terre et essayez de trouver une entrée et une sortie et de mettre à chaque entrée une clé avec son anneau installé par vos soins (attention à vos doigts). Mettez 2 ou 3 vers pour appâts et fermez la galerie avec une tuile afin que la lumière du soleil ne s'infilte pas.

Voici 3 autres méthodes :

Il faut savoir que la taupe a des habitudes, elle sort généralement deux fois dans la journée pour évacuer sa terre. Soit vers 6h du matin, soit à 19h si vous ne faites pas de bruit (si vous marchez, elle entendra). Il faut être patient et attendre sans bouger avec un outil comme une bêche ou une masse. Lorsque la bute est presque faite, attendre que la taupe montre son bout de museau (elle se sert de son museau pour pousser la terre) et lui donner un coup fatal. Une méthode qui marche, j'en ai fait l'expérience.

Pour les personnes moins directes, on peut conseiller de mettre un tuyau d'arrosage dans leur souterrain, mais cette méthode ne sera peut-être pas efficace si la taupe s'est installée dans des refuges placés plus haut que la galerie.

Ou bien, sur votre pot d'échappement, reliez un bout de tuyau souple à la galerie, laissez tourner votre moteur au ralenti 10 mn. Le monoxyde de carbone pour une fois sera votre ami. Il nous fera oublier la méthode qui était la plus efficace, il y a quelques années, c'est à dire l'alimentation de vers empoisonnés pour mettre fin radicalement aux taupes.

Bon courage et n'oubliez pas que la taupe appellera ses copines pour vous taquiner.

NB : Dans un jardin, il y a deux conduits où la taupe habite, un qui est un endroit où elle se cache pour dormir et qui se situe horizontalement sous une haie et un autre qui est appelé réserve d'alimentation. La vue d'ensemble sous terre ressemble fort à l'installation d'un drainage. ■



POUR

Par Evelyne,
une Conseillère de Choisel

Et si...on donnait la parole à la taupe, que nous dirait-elle ?

J'exerce un métier dont Emile Zola a tiré un roman, oui je suis mineur de fond et je peux vous dire que c'est un dur métier !

Relisez donc *Germinal* et vous me regarderez peut-être avec plus d'empathie.

Ah certes, ce n'est pas un choix de ma part, la nature m'a faite ainsi, je suis vouée à travailler et à vivre sous terre. Je suis non voyante de naissance, par contre mon ouïe et mon odorat sont très développés.

Je suis dotée d'outils très spécialisés : 5 crochets propulseurs sur mes pattes avant et des griffes d'élagueurs sur mes pattes arrière, avec une queue style antenne radar.

Alors oui, à moins de m'éradiquer, je ne pourrai jamais disparaître de ce sous-sol où je suis chez moi.

Bien sûr, qui dit mine dit terril. Il semble que ce soit ça qui vous dérange, vous mes voisins du dessus. C'est vrai que c'est assez culotté de ma part de me débarrasser ainsi de mes gravats.

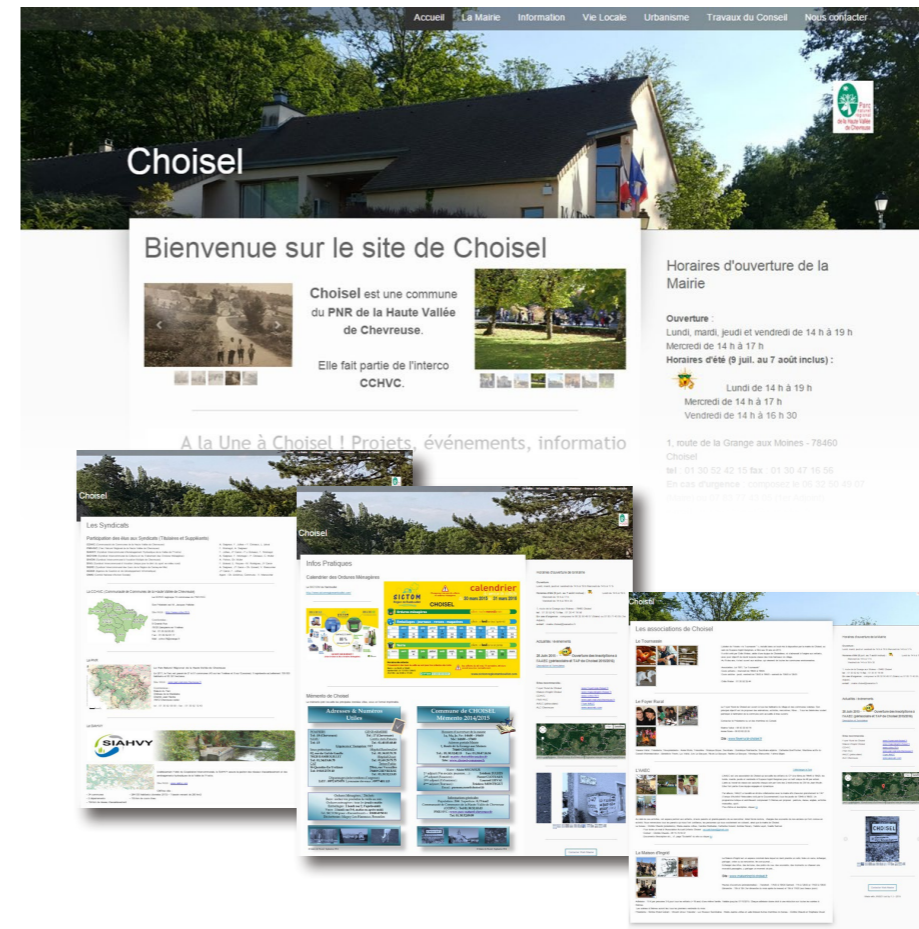
Mais... c'est un vrai problème cette histoire de déchets ! Que voulez-vous ? Je ne vais tout de même pas les envoyer sur la lune !

Et puis, est-ce que vous vous gênez, vous les Hommes, pour ensevelir vos poubelles toxiques et vos cochonneries de containers radioactifs chez moi dans le sous-sol ? Non!! Bon alors, n'en parlons plus, nous sommes quittes. ■

N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestions de sujets à traiter dans les prochains numéros :

✉ florent.boissel@choisel.fr

Nouveau site internet - www.choisel-commune.fr



Le nouveau site de Choisel a été entièrement recréé dans un style nouveau et moderne et est disponible depuis le mois de juin 2015 à l'adresse suivante :

www.choisel-commune.fr

Vous y trouverez des informations sur la commune et son organisation, des informations pratiques, des annonces sur les événements de la Vie Locale, sur les associations, les comptes-rendus du conseil, des informations sur la mise en place du PLU...

Notre intention est de le mettre fréquemment à jour.

Il vous est destiné, utilisez-le et, si vous souhaitez le faire évoluer, écrivez au webmaster via l'interface dédiée, ou à l'adresse :

✉ frederic.julhes@choisel.fr

Conventions Mairie / AAEC / ALC

Le 25/06/2015, deux conventions ont été signées en mairie de Choisel :

- la première entre la mairie et l'ALC (l'Association "Accueil Loisirs Culture" de Chevreuse) concerne le financement, par Choisel, d'un animateur "emploi d'avenir" pour animer notre village.

- la seconde entre l'AAEC et l'ALC pour la mise à disposition de cet animateur pour l'accueil des enfants de Choisel et de nouvelles activités à destination des jeunes du village.



Alain Seigneur - Laurent Zahar



de g. à d. : Clotilde Chaudé - Alain Seigneur - Frédéric Julhes - Andréa Ravary - Fatima Aydi - Jérémie Bosselut - Laurent Zahar



Clotilde Chaudé - Laurent Zahar

... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospect

Foyer Rural

Comme chaque année le Foyer Rural de Choisel a contribué à la Vie du village par ses diverses manifestations. C'est bien entendu grâce à la participation de ses bénévoles que les activités ont pu être organisées.

Notamment la **19^e Brocante**, qui a eu lieu le 8 mai, malgré une météo peu fiable, cet événement a reçu bon nombre de visiteurs.

Par la suite, le Foyer organisait sa **Musique au Lavoir**. C'est dans une ambiance décontractée que Choisel avait accueilli le trio de Jazz ATZEGANA. Cette soirée s'est déroulée au sein du Lavoir datant du XVIII^{ème} siècle.

Enfin, et pour clore cette belle saison, c'est avec la **Fête de la Saint-Jean**, que le Foyer Rural a animé tout le village. La météo très favorable a contribué à une très forte affluence. Cette fête s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. De nombreux lots, gracieusement offerts par beaucoup de commerçants alentours, ont été gagnés au cours de la Tombola. Plusieurs jeux et concours (spectacles de marionnettes, tir à la carabine, pêche aux canards...) ont été mis à disposition des visiteurs, pour le bonheur des plus jeunes et des moins jeunes. Cette soirée était suivie d'un feu d'artifice et bien sûr du traditionnel feu de la Saint-Jean.

Enfin, pour clôturer cette journée, l'orchestre NEVADA a animé le **bal** dans une ambiance festive pour le plaisir de tous.

Toutes ces manifestations organisées par le Foyer Rural n'auraient pu avoir lieu sans l'aide précieuse de ses bénévoles bien trop rares. C'est pourquoi, il est important que d'autres bonnes âmes viennent rejoindre cette association, sans qui, tout cela ne pourrait se faire.

19^e brocante



Jazz au Lavoir



Fête de la Saint-Jean



Soirée Jeux de société



Baby-foot géant



Soirée US



Soirée musique Live



Maison d'Ingrid

La Maison d'Ingrid de Choisel, bar associatif créé en mars 2015 à Choisel, a organisé plusieurs soirées (ou journées) à thème au 1^{er} semestre.

Ces soirées ont attiré beaucoup de Choiséliens, ce qui amène l'Association à reconduire, à la rentrée, le principe d'horaires d'ouverture réguliers et de soirées à thème mensuelles.

Soirée Jeux de société le 3 avril

Baby-foot géant le 18 avril
La Maison d'Ingrid s'est associée à l'AAEC et l'ALC pour cet événement (offert par l'AAEC) qui concernait les petits, les grands et les plus grands ! Une belle affluence dans le parc de la mairie et tout le monde s'est bien amusé autour des différents jeux proposés (matches de baby foot humain, parties de foot, jeu de quilles...). L'après-midi s'est prolongée autour d'un barbecue et d'une piste de danse improvisée...

Soirée musique Live le 30 avril

Soirée US le 5 juin.

Horaires d'ouverture de la Maison d'Ingrid

Vendredis de 17h30 à 19h30
Samedis et dimanches de 16h à 18h (suivant événements et beau temps !)
Soirées thématiques chaque premier vendredi du mois.

Vous pouvez contacter les membres du bureau de l'association :
présidente : Sixtine Watel - 06 45 74 26 85, gérant : Vincent Droux,
trésorier : Luc Muzeux, secrétaires : Marie-Jeanne Julhes, Leila Boissel.

Vous retrouverez les horaires, programmes, et rétrospectives de la Maison d'Ingrid sur son site internet : www.maisoningrid-choisel.fr

rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...

Fête des Voisins et de la musique



De nombreux Choiséliens sont venus au Parc du Talou, le 20 juin au soir, célébrer la fête de la Musique, sur l'invitation de la Mairie et de Christian & Carole.

Le format « fête des voisins », où chacun apporte un plat à partager, a une nouvelle fois été un franc succès... ainsi que la partie DJ & danse, jusqu'à 2 heures du matin.

concours photo de la fête de la Saint-jean



"Cette photo a été prise le 7 juin, ce jour-là j'étais au lavoir de Choisel comme bénévole de l'organisation du Trail des Lavoirs.

Cette course pédestre de 45 km parcourt le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse à la découverte des vieux lavoirs.

Pour cette occasion, la vanne du bief d'alimentation du lavoir de Choisel avait été fermée ce qui a permis à plus de 500 coureurs de "visiter" un lavoir mis en eau. J'ai profité de cette opportunité rare pour réaliser cette photo afin d'évoquer l'importance de l'eau dans la vie de notre village.



Comment voyez-vous Choisel ?

Les différents hameaux qui constituent la commune de Choisel se sont développés le long de deux ruisseaux, le ruisseau d'Herbouvillers et d'Écosse-Bouton, ils se rejoignent en amont du lavoir.

Les étangs qu'ils alimentent sont des espaces naturels protégés, ils ont dans le passé constitué une réserve de nourriture abondante de poissons et de gibier.

La petite retenue d'eau du Lavoir se situe donc au cœur de Choisel, elle a servi à maintenir au cours des siècles l'activité du village.

Le lavoir, mais aussi la pompe à incendie en sont les témoins qui restent au patrimoine du village.

Le fin filet d'eau qui s'en échappe doit nous inciter à préserver ce bien commun qu'est l'eau surtout après cet été de sécheresse." ■

2° prix : C. Faunières
3° prix : Ph. d'Acromel

Retrouvez les 3 photos primées sur la couverture de votre magazine.

... à venir ... à venir ... à venir ... à venir ... à venir ... à venir

1^{ER} INTER-HAMEAUX CHOISEL

Cette année, nous organisons à Choisel le premier « inter-hameaux ». L'idée est de réunir les Choiséliens des trois hameaux dans des jeux « pour tous » afin de décerner au hameau vainqueur, en fin de journée, le drapeau de la victoire. **Inscription avant le 20 septembre**, à la mairie ou sur le site.

Les jeux sont accessibles au plus grand nombre et n'exigent aucun entraînement sportif particulier, seulement de venir dans la bonne humeur. Il y en a aussi pour tous les âges. Quelques noms de jeux qui seront peut-être pour vous évocateurs :

- Course en sacs
- Garçon de café
- Reconnaissez la musique
- Roulez les pneus
- Ski en relais
- ...



Venez représenter et défendre les couleurs de votre hameau dans la bonne humeur en équipe autour de jeux ludiques pour tous!

SAMEDI 3 OCT 15H-23H

PROGRAMME :

15h-19h : JEUX
19h : apéritif offert et musique live
20h30 : dîner (5€/adulte)
22h : musique et danse



Les hameaux seront représentés chacun par une couleur (bleu, jaune ou rouge). Les couleurs seront tirées au sort lors de la célébration des 100 ans d'Ingrid Bergman le 29 août 2015.

En cas de doute sur le hameau auquel vous appartenez, observez votre position sur cette carte :





Association pour l'accueil des Enfants à Choisel (AAEC)

Une **structure d'accueil périscolaire** appelée l'AAEC (Association pour l'Accueil des Enfants à Choisel) existe au sein de notre village depuis quelques années.

Elle est gérée par des parents bénévoles, avec le soutien de la Mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet accueil est ouvert aux enfants de primaire et du collège (6ème et 5ème) **tous les jours d'école de 16h30 à 19h20.**

Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un animateur. Ce qui leur permet de faire leurs devoirs en petit comité et aidé, mais aussi de se détendre et faire la connaissance des autres enfants du village.

Cet accueil propose en plus, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (TAP) pour les enfants scolarisés en élémentaire, des activités variées par période scolaire.

La structure est souple et peut accueillir les enfants régulièrement (1 à

4 jours/semaine) ou ponctuellement : il suffit pour cela d'adhérer à l'association et d'inscrire l'enfant.

Toute information concernant cette activité peut être obtenue auprès des acteurs bénévoles de cette association :

- **Clotilde Chaudé**, La Ferté
06 15 79 55 97
- **Andréa Ravary**, Herbouvilliers
06 20 58 52 24
- **Marie-Jeanne Julhes**, La Ferté
06 73 33 23 33
- **Valérie Layet**, Château de Breteuil
- **Caroline Markarian**, La Ferté
- **Delphine Lebahan**, La Ferté
- **Gaëlle Samuel**, Herbouvilliers



Ainsi que par mail :

✉ accueilchoisel@gmail.com

Les bulletins d'inscription et informations sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel :

www.choisel-commune.fr
rubrique associations

Une adhésion à l'association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits (une seule par famille).

Un tarif journalier est ensuite appliqué.

Une adhésion de soutien est également possible. ■

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en décembre 2015, il n'est pas trop tard. **Les demandes sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015.** Retrouvez sur le site internet de la commune toutes les informations à ce sujet : www.choisel-commune.fr ou contactez la mairie. ■

Parcours d'ateliers d'artistes en Vallée de Chevreuse



La 11^e édition du Parcours d'Ateliers d'Artistes organisé par l'association Hélium sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse aura lieu, les deux premiers week-ends d'octobre.

Cet événement offre au public une opportunité de rencontres, au détour d'un circuit se dessinant sur les départements des Yvelines et de l'Essonne, avec un grand nombre de peintres, plasticiens, graveurs, verriers, sculpteurs et photographes de la région.

Fort de ces années d'expérience et rythmé par l'accroissement du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le parcours s'enrichit d'une année sur l'autre. Pour cette 11^e édition, 76 artistes plasticiens y participeront, répartis dans 35 lieux sur 22 communes, dans leur atelier personnel ou sur un lieu d'exposition collective.

Des animations musicales et/ou visuelles proposées par d'autres membres d'Hélium ou des intervenants extérieurs (musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens...) viennent enrichir le programme des expositions, animations et performances. ■

3,4, 10 et 11 octobre 2015

les samedis de 14h à 19h et les dimanches de 11h à 19h

Programme complet : www.helium-artistes.com

Reliure d'Art - 13^e exposition internationale

*Un événement incontournable en Vallée de Chevreuse !
4000 relieurs du monde entier connaissent désormais notre région, grâce à ce concours unique au monde !*

La reliure est une activité trop peu connue du grand public.

Les Biennales Mondiales de la Reliure d'Art, nées en 1992 au Pays Basque, sont depuis 2003 organisées à St Rémy lès Chevreuse.

Tous les deux ans, une œuvre de la littérature française est proposée aux relieurs professionnels et amateurs, éditée sur Vélin d'Arches, numérotée et à tirage limité. Le thème de cette année est le roman «Vendredi ou la vie sauvage» de Michel Tournier.

Chaque concurrent a donc deux ans pour imaginer, créer, réaliser et renvoyer son livre orné de la reliure de son choix, de style traditionnel ou contemporain, pour être soumis à un Jury international qui décerne près de 12.000 € de prix.

Lors des 5 jours de l'exposition internationale de la Reliure d'Art, **toutes les reliures réalisées à travers le monde pour participer à ce concours, soit près de 300 œuvres en provenance de plus de 20 pays et 5 continents, sont présentées au public.**

Un atelier est ouvert aux enfants qui pourront remporter le petit livre qu'ils auront confectionné eux-mêmes en quelque 2 heures sous la houlette d'une relieuse (7,50 €). Dans l'espace vidéo, vous pourrez vous informer ou vous perfectionner sur la reliure, grâce à des films réalisés par des professionnels. L'exposition est également un lieu de vente de matériel destiné à la reliure, l'encadrement et le cartonnage – une vingtaine de fournisseurs français et étrangers seront présents. ■

Plus d'infos : www.biennales-reliure.org



23-27 sept 2015
10h - 19h | Entrée 5 €
Espace Jean Racine | St-Rémy-lès-Chevreuse

du mercredi 23 au dimanche 27 septembre 2015, de 10h à 19h

Espace Jean Racine | St Rémy lès Chevreuse
Renseignements : 01 30 52 77 55
Entrée : 5 €

Pierre Terran et les anatidés

propos recueillis par Jean-Yves Caron



Le problème essentiel est l'incubation des œufs.

La couvée naturelle des œufs par les parents n'est pas la meilleure solution : densité d'oiseaux trop importante, rivalité de territoires, piétinement accidentel, petits prédateurs qui causeraient beaucoup de pertes.

Seule solution : placer les œufs après la ponte dans des couveuses artificielles.

Du fond de sa coquille poreuse, l'embryon respire et se nourrit des réserves de l'œuf. Pendant la durée de l'incubation, cette activité métabolique fait perdre idéalement 15 % de poids à l'œuf, créant ainsi une petite poche d'air où, peu avant la naissance, le poussin viendra commencer sa respiration pulmonaire. Cet oxygène précieux sera le complément d'énergie indispensable qui lui permettra de briser sa coquille. Trop d'humidité, pas assez de chaleur ou d'air seraient fatals au poussin qui mourrait alors avant l'éclosion.

Pierre a donc récupéré des armoires de toutes sortes, fabriqué des systèmes de ventilation, de retournement, de chauffage et d'humidification, s'attachant à maîtriser tous les paramètres pour que chaque œuf ait le maximum de chances d'arriver à l'éclosion.

Au cœur de son antre, pour perfectionner l'installation, il a développé un logiciel qui lui permet de couvrir «ses petits» depuis son ordinateur !

Un pied à coulisse et une balance électronique reliés à l'ordinateur, il mesure, pèse et suit l'évolution de chaque œuf. En fonction du poids initial, des caractéristiques propres à l'espèce et aux géniteurs, une courbe de poids idéale apparaît à l'écran.

Si une évolution anormale est repérée, on peut dès les premiers jours modifier les conditions d'incubation et tenter de sauver les œufs en danger.

De nombreux **miraculés** barbotent dans la mare, ignorant qu'ils sont l'expression vivante d'une symbiose évolution naturelle et génie technologique.

Pour avoir une idée de l'envers du décor, les férus de technique peuvent consulter le site www.softincub.eu.

- 1- Bernaches à cou roux
- 2- Pompe à chaleur
- 3- Échangeur de la mare aux canards
- 4- Bernaches à cou roux : après éclosion, les couples se regroupent pour élever leurs petits en crèche
- 5- Femelle se dissimulant pour couvrir
- 6- Oisillons oies Empereur

Pierre Terran habite au lieu-dit Le Buisson à Choisel, son environnement y témoigne de ses passions : les épagneuls bretons, les carpes koï, l'utilisation des énergies naturelles et les **anatidés**, c'est-à-dire **toutes les espèces de canards, d'oies, de bernaches et de sarcelles**.

A son arrivée dans les années 70, Pierre a été attiré par la source qui prend naissance sur son terrain, où il peut enfin s'adonner à sa passion secrète.

Il aménage des petites mares, des îlots et, pour les oiseaux, construit des abris pour les espèces percheuses et bricole des mangeoires.

Cette source qui ne gèle jamais et reste très fraîche en période de canicule est une véritable aubaine. Il y a installé une pompe à chaleur, qui récupère les calories de l'eau et chauffe sa maison.

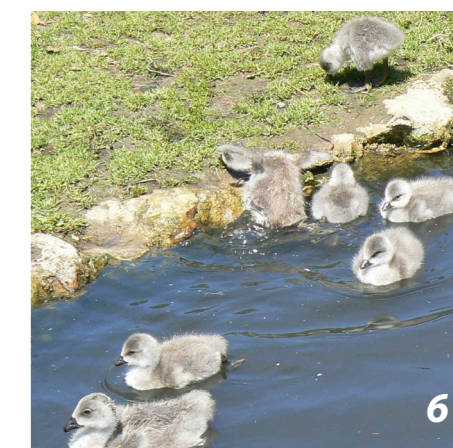
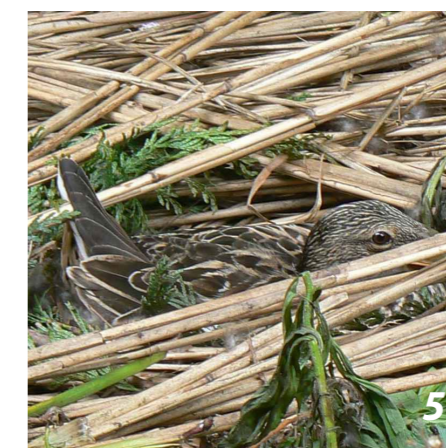
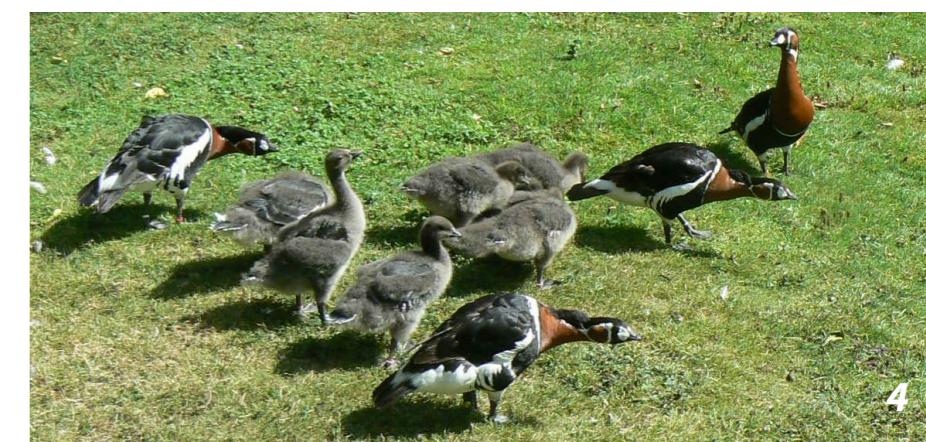
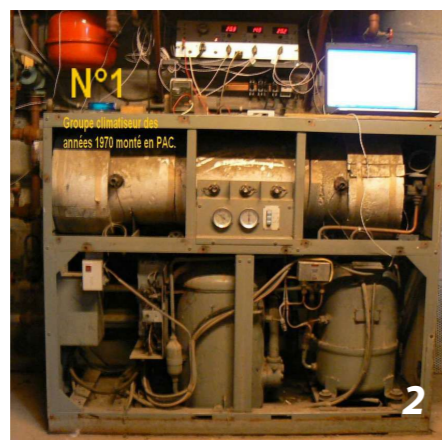
À l'époque, ces matériels n'étaient pas commercialisés. Il en a donc construit une à partir d'un groupe climatiser récupéré.

Les canards, quant à eux, ont besoin du contact de l'élément liquide pour produire une huile qui rend leur plumage imperméable. Un canard non étanche serait très vulnérable aux atteintes du froid.

La vraie passion commence avec la reproduction. Un éleveur doit

conserver les caractéristiques d'une espèce : sélection dirigée des plus beaux spécimens et études statistiques de l'évolution entre générations sont les clés de la réussite.

« C'est pourquoi j'ai commencé à m'intéresser à l'informatique qui est, associée à l'Internet, un outil fabuleux pour mémoriser et interpréter des données quantitatives et qualitatives sur mes animaux et partager l'expérience ».



Pierre Terran et les anatidés

(suite)



Le Peuple Migrateur

Jacques Perrin, acteur et producteur de *Microcosmos*, avait le projet d'un film montrant des espèces migratrices d'oiseaux pendant leur vol, à cette occasion il a contacté Pierre Terran.

Il fallait élever des oiseaux, essentiellement dans les familles oies et bernaches, susceptibles de se laisser filmer en vol, en utilisant la méthode chère à Konrad Lorenz: les faire naître puis les imprégner. Ils suivront *leur mère* partout, sur la terre, sur l'eau, dans les airs dans le cas du peuple migrateur.

L'imprégnation est une occupation de tous les instants, les échanges commençant à l'incubation. Il faut assister à la naissance des oisillons, leur parler, les nourrir, bref partager leur vie pratiquement jour et nuit, et se comporter de façon à ce qu'ils vous considèrent comme leur mère. Dans la pratique il fallait choisir les espèces d'oiseaux, rechercher des œufs, les incuber, et trouver les assistants qui procéderont à l'imprégnation.

Par la suite, l'accompagnateur (J. Perrin préfère ce terme à

imprégnateur) monte dans un ULM et s'envole, ses enfants, les oiseaux, le suivent... Les cinéastes choisissent les paysages et montent les images du film.

La propriété de J. Perrin en Normandie a donc été transformée en quartier général d'élevage : des salles d'incubation, des parcs d'élevage, un véritable laboratoire équipé d'ordinateurs etc ...

Pierre raconte un épisode qui témoigne bien de toute l'organisation. Il avait été décidé de filmer des bernaches Nonettes au dessus d'un des plus beaux glaciers d'Europe, le Vatnajökull en Islande.

En Islande, pour des raisons sanitaires, l'importation de tout animal adulte est interdite ! La solution a consisté à trouver des œufs de nonnettes dans les parcs, les zoos et chez les particuliers, puis les faire incuber et les transporter.

Les œufs ont voyagé depuis la Normandie jusqu'à l'aéroport de Roissy en voiture, avec un incubateur portable branché sur l'allume-cigare, contenant 25 œufs.

Une place passager était retenue pour l'incubateur près des accompagnateurs sur le vol pour Reykjavik. L'isolation de l'incubateur avait été étudiée pour maintenir la température pendant le vol.

Une voiture nous attendait à l'aéroport de Rekhaldid, où nous avons rebranché l'incubateur sur l'allume-cigare jusqu'à Reykjavik, au camp de base où sont nés et ont été élevés 25 petits bernachons !

Céline, étudiante en écologie, fut chargée de ces opérations, devenues l'objet de sa maîtrise.

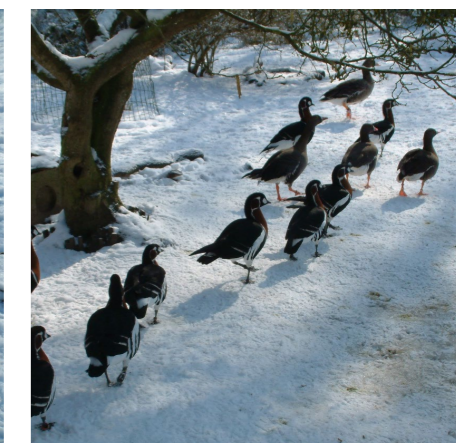
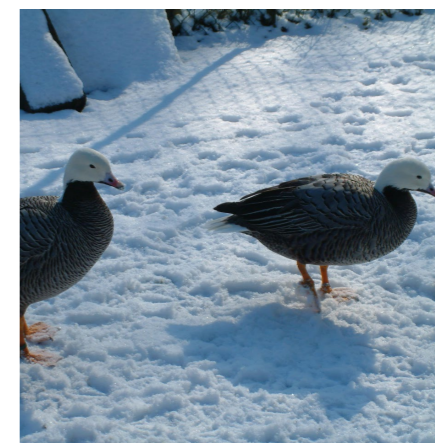
Un pilote l'a alors rejointe avec un ULM et ils ont commencé à voler. Elle est restée plus de 4 mois en Islande pour quelques minutes de film, cela donne une idée de l'investissement en temps !

Les oiseaux étant prêts, l'équipe de tournage est allée sur place, avec des ULM équipés de caméras. Ensuite les oiseaux sont revenus (en avion) pour être filmés près du Mont Saint Michel, puis sur un navire de guerre (l'armée est partenaire du film !).

Par la suite, cette organisation a été reconduite pour les pélicans blancs en Afrique, les oies cendrées, les oies des neiges au Canada, les bernaches à cou roux, les bernaches du Canada que l'on voit voler devant les Twin Towers, les cygnes sauvages filmés au Vietnam, etc.

Certains pensent qu'il faudrait plus de commentaires, mais ce n'est pas un film documentaire, c'est avant tout de la poésie en image.

Il n'y a pas lieu de connaître les noms des oiseaux, il suffit de se laisser porter, l'espace de quelques minutes, pour réaliser le rêve d'Icare, **devenir soi-même un oiseau ...**



Un chiffre : les images tournées pour le Peuple Migrateur représentent seulement 2 % du film, le reste a servi pour faire le «film du film» qui passe de temps en temps à la télévision et existe en DVD.

© Photos P. Terran, Peuple Migrateur

Pierre Terran et les anatidés

(suite et fin)

Pierre envisage de diffuser son logiciel via Internet dans les centres d'élevage et de production pour leur permettre d'accéder à des techniques nouvelles et d'améliorer leur efficacité.

Il a trouvé un relais en son petit-fils Corentin qui poursuit des études scientifiques à l'École Normale Supérieure, prêt à assurer le suivi et l'amélioration des potentialités et de l'ergonomie du logiciel pour le rendre utilisable par des néophytes.

La mise en commun de connaissances jusque là réservées à une élite, participera sans doute de la sauvegarde d'espèces menacées.

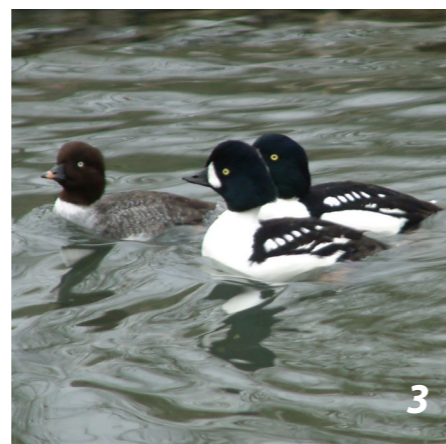
Pierre continue à canaliser son énergie sur l'observation de ses oiseaux et la recherche de solutions simples et performantes pour les élever et contribuer à leur préservation.

Mais, surtout, renouant avec ses premiers choix des années 70, il a constaté qu'il était possible de récupérer la chaleur solaire à la belle saison et de la réinjecter dans le sol pour la réutiliser en hiver; ceci permettrait de s'affranchir de toute consommation d'énergies fossiles en jouant sur les saisons.

Pierre a fait réaliser à côté de sa maison deux forages à 85 m de profondeur pour expérimenter cette idée.

Mais ça, c'est une autre histoire qui méritera d'être racontée dans les Échos de Choisel ! ■

- 1- Nichée de Carolins Argentés
- 2- Mandarin mâle : l'un des plus colorés et plus répandus des oiseaux d'agrément, facile à élever.
- 3- Deux mâles et une femelle Garrot d'Islande
- 4- Sarcelle de la Puna
- 5- Cygne à cou noir et ses petits



© Photos P. Terran, Peuple Migrateur

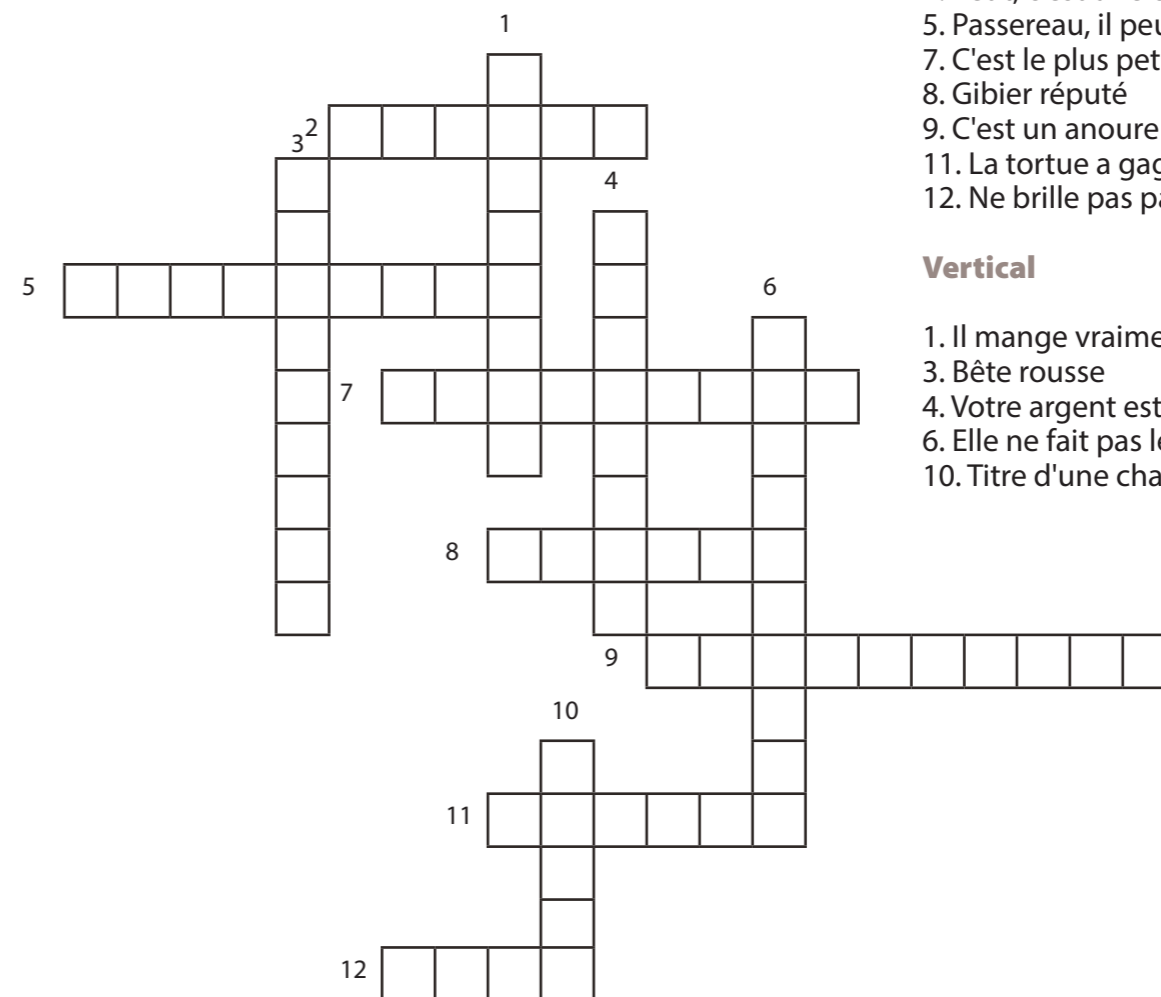
Ils vivent aussi à Choisel

Horizontal

- 2. Petit, c'est une constellation
- 5. Passereau, il peut être pivoine
- 7. C'est le plus petit cervidé européen
- 8. Gibier réputé
- 9. C'est un anoure !
- 11. La tortue a gagné sa course
- 12. Ne brille pas par son intelligence

Vertical

- 1. Il mange vraiment comme un porc !
- 3. Bête rousse
- 4. Votre argent est en sécurité avec lui
- 6. Elle ne fait pas le printemps
- 10. Titre d'une chanson de Franck Alamo



Rébus

Mon premier est un plat raffiné.

Mon second est un premier délicieux fourni par le veau.

La fée Pimprenelle n'a pas eu le temps d'offrir mon 3^{ème}.

Promenons-nous dans le tout tant que le loup n'y est pas.

Solutions des jeux du numéro précédent (Les Échos n°52) :

Mots croisés : 1- magnannerie, 2- buisson, 3- lavoir, 4- sources, 5- moines, 6- abreuvoir, 7- poiriers, 8- église, 9- sablières, 10- demoiselles, 11- tilleuls, 12- Breteuil, 13- Breuil, 14- marronniers

Rébus : Herbouvilliers

Jeu de localisation : A = 4, B = 5, C = 3, D = 1, E = 2

urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences Europe

centre anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de Rambouillet 01 34 83 78 78

hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75

Allo enfance maltraitée 119

Solidarité vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue info service 08 00 23 13 13

Dépannage ErDF 0972 675 078

Dépannage Lyonnaise des Eaux 0977 401 113

résultats du concours photo

1^{er} prix : en couverture

2^e prix :



3^e prix :

